



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LI120000836

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

La licence de Sociologie a été mise en place en 2008 dans sa forme actuelle et propose un enseignement de sociologie générale ouvert à la fois sur des champs récents et actuels et sur une ouverture pluridisciplinaire. L'ancrage local du programme justifie pleinement son organisation en complémentarité avec les licences proposées à Bordeaux ou à Poitiers. Les étudiants ont la possibilité, dans une logique de spécialisation progressive, de s'initier aux problématiques de la transformation du monde rural, des enjeux de la santé publique, des conséquences du vieillissement de la population et du taux de dépendance. Ces thématiques, intégrées au programme, sont particulièrement pertinentes dans le contexte actuel. L'enseignement méthodologique est complet et bien adapté aux disciplines principales de cette licence, dont le programme est à la fois équilibré et moderne (par exemple, les étudiants peuvent s'initier au phoning dans le cadre de l'enseignement des techniques d'enquêtes). En troisième année, deux parcours (options plutôt) sont proposés, Géographie urbaine et Histoire urbaine.

Les débouchés de la licence sont, en théorie, nombreux, mais, en pratique, destinent plutôt les licenciés à une poursuite d'études notamment pour poursuivre une spécialisation dans un des champs cités plus haut.

L'équipe pédagogique de cette formation est très impliquée, un tutorat d'accompagnement est proposé aux étudiants ainsi que des enseignements de soutien, et le taux de réussite en master après la licence est correct. Une politique de stage obligatoire, enfin, tient compte de la diversité des situations des étudiants qui peuvent moduler ce stage également en fonction de leur projet professionnel.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	134
Nombre d'inscrits en L2	38
Nombre d'inscrits en L3	53
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	22 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	14 %
% d'abandon en L1	6 %
% de réussite en 3 ans (taux de réussite en L3, environ 76 %)	68 %
% de réussite en 5 ans	5 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	65 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Cette offre de formation est à la fois classique dans sa structure et son contenu global et innovant par les thématiques proposées aux étudiants, en phase avec le contexte social, mais aussi avec l'émergence de nombreux débouchés en intervention social et en accompagnement du vieillissement de la population, dans un cadre urbain. L'équipe semble très impliquée, en particulier dans les activités d'orientation active auprès des lycéens, d'informations, de suivi des étudiants. Les réorientations entrantes et sortantes sont bien envisagées.

- Points forts :

- Contenu du programme d'enseignement théorique et méthodologique et pertinence des thématiques abordées.
- Equilibre de la maquette et intégration des TICE.
- Cohérence du programme par rapport à une poursuite d'études en master, au sein de l'établissement comme au niveau national.
- Implication de l'équipe dans les dispositifs de suivi, d'information et d'orientation active.

- Points faibles :

- Dispositif d'évaluation des enseignements à généraliser à tout le programme.
- Manque de précision relativement au dispositif de suivi des sortants non diplômés.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

Le dispositif d'évaluation des enseignements UE par UE devrait être systématisé, et des détails concernant le dispositif d'évaluation des formations par étudiants devraient être fournis avec le dossier. L'équipe de cette licence semble avoir pris des initiatives qu'il faudrait valoriser.

Il serait également souhaitable de clarifier l'appellation « parcours » pour les options de troisième année, ainsi que la politique des stages dont la généralisation est prévue en 2010.

La démarche d'autoévaluation mise en place semble utile, au vu des documents fournis, car elle complète le dossier et a apparemment été utilisée pour améliorer la proposition (procédure de « remédiation »), mais des données contradictoires ne favorisent pas l'évaluation du dossier. Par exemple, le dossier présente comme responsable de la mention une enseignante de statut PRAG, docteur, 4 fois qualifiée dans des sections de sociologies ou relativement proches, tandis que l'autoévaluation indique, en page 35, une information différente relativement à la « responsable de la licence », une maître de conférences en sociologie. De telles indications contradictoires devraient pouvoir être évitées.